



VILLE DE CAP-CHAT

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 04 novembre 2024, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2025.

Le calendrier a été établi tel que décrit au tableau ci-dessous. Les séances se tiendront à 19 h 30, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy sise au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat.

Lundi, 13 janvier	Lundi, 07 juillet
Lundi, 03 février	Lundi, 04 août
Lundi, 03 mars	Mardi, 02 septembre
Lundi, 07 avril	Lundi, 29 septembre
Lundi, 05 mai	Lundi, 10 novembre
Lundi, 02 juin	Lundi, 01 décembre

Conformément à la Loi, si un changement est apporté au calendrier des séances, un avis public en ce sens sera donné à la population indiquant le jour, l'heure et l'endroit de ladite séance.

Cap-Chat, le 06 novembre 2024

Yves Roy
Directeur général et greffier

YR/ml